
SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE THOMAS SANKARA

PRESIDENCE

VICE-PRESIDENCE CHARGEE DES
ENSEIGNEMENTS, DES INNOVATIONS
PEDAGOGIQUES ET DE LA
PROFESSIONNALISATION



*La Patrie ou la Mort, nous
Vaincrons*

Saaba, le 17 JUIL 2026

UNITE DE FORMATION ET DE RECHERCHE EN
SCIENCES ET TECHNIQUES (UFR/ST)

N°2026 037 /MERSI/SG/UTS/P/VPEIP/UFR-ST

COMMUNIQUE

Appel à candidatures pour le test de recrutement de la 4^{ème} promotion des étudiants de la Licence Appliquée en Hydrogéologie (LAHydr)

Le Camarade Président de l'Université Thomas SANKARA, informe les bacheliers de l'ouverture d'un test de recrutement de **cinquante (50) étudiants pour la quatrième promotion de la Licence Appliquée en Hydrogéologie (LAHydr) sur la Plateforme Campusfaso** <https://www.campusfaso.bf> pour la rentrée universitaire 2026-2027.

Cette formation est ouverte aux titulaires du diplôme du baccalauréat de 2025, 2026 et aux titulaires d'un BAC antérieur à 2025. Il s'agit d'une formation qui se déroulera sur six (06) semestres (L1 à L3) en cours présentiel et sanctionnée d'une licence Appliquée en Hydrogéologie.

I. CONDITIONS D'ADMISSION

L'entrée en première année se fait sur test et entretien, et intéresse les titulaires d'un Baccalauréat scientifique, C, D, E ou tout autre diplôme jugé équivalent.

Les nouveaux et anciens bacheliers, travailleurs ou non, Burkinabè et étrangers, peuvent prendre part au recrutement. Le test va concerner les mathématiques et la physique-chimie (niveau Terminal). En cas d'admission, les bacheliers non travailleurs de 2025 et 2026 paieront uniquement les frais d'inscription. Les titulaires d'un BAC antérieur à 2025 et les travailleurs, ainsi que les ressortissants de pays hors UEMOA devront s'inscrire sur titre et paieront des frais de formation en plus des frais d'inscription.

II. COMPOSITION DU DOSSIER

II.1. Pour les titulaires du Baccalauréat obtenu au Burkina Faso

- prendre soin de renseigner correctement les informations complémentaires demandées sur la plateforme Campusfaso lors de la création de votre compte ;
- charger les photocopies légalisées du relevé de note et de l'attestation du Baccalauréat (scannées dans un seul fichier au format PDF) ;
- charger les photocopies légalisées des bulletins de notes des classes de 2^{nde}, 1^{ère} et Tle (scannées dans un seul fichier au format PDF) ;

II.2. Pour les titulaires du baccalauréat obtenu à l'étranger

- une copie légalisée de l'attestation du baccalauréat (scannée au format PDF) ;
- une copie légalisée du relevé de notes du Baccalauréat (scannée au format PDF) ;
- un extrait d'acte de naissance (scannée au format PDF) ;
- un certificat de nationalité (scannée au format PDF) ;
- des photocopies légalisées des bulletins de notes des classes de 2^{nde}, 1^{ère} et Tle (scannées dans un seul fichier PDF) ;

NB :

- pour les bacheliers non travailleurs de 2025 et 2026, lors du dépôt du dossier de candidature, choisir l'intitulé de la filière sans la précision **SUR TITRE** à la fin.
- pour les titulaires du baccalauréat antérieur à 2025 et les travailleurs, lors du dépôt du dossier de candidature, choisir l'intitulé de la filière avec la précision **SUR TITRE** à la fin. En cas d'exigence (sur la plateforme Campusfaso) de tout document autre que ceux cités ci-dessus, joindre à nouveau une photocopie légalisée du relevé de notes du Baccalauréat.

III. FRAIS D'EXAMEN DU DOSSIER

Les frais de gestion du dossier s'élèvent à 16 500 F CFA payables sur la plateforme Campusfaso par FasoArzeka (Coris Money ou Moov Money ou Orange Money) et non remboursable.

IV. FRAIS ANNUELS D'INSCRIPTION ET DE FORMATION

Les frais annuels d'inscription et de formation sont indiqués dans le tableau ci-dessous. Le paiement se fera sur la plateforme Campusfaso (www.campusfaso.bf).

Statut	Frais d'inscription	Frais de formation
Bacheliers non travailleurs de 2025 et 2026		
Burkinabè et autres ressortissants de la zone UEMOA en régime étudiant	16 500 F CFA	-
Burkinabè et autres ressortissants de la zone UEMOA en régime particulier	51 500 F CFA	251 500 F CFA
Ressortissants de pays hors de la zone UEMOA	252 000 F CFA	251 500 F CFA
Titulaires du baccalauréat antérieur à 2025 et travailleurs		
Burkinabè et autres ressortissants de la zone UEMOA en régime étudiant	16 500 F CFA	251 500 F CFA
Burkinabè et autres ressortissants de la zone UEMOA en régime particulier	51 500 F CFA	251 500 F CFA
Ressortissants de pays hors de la zone UEMOA	252 000 F CFA	251 500 F CFA

NB :

- *Le régime étudiant est applicable aux bacheliers non travailleurs de 2025 et 2026 ayant au plus 28 ans.*
- *Le régime particulier est applicable aux autres candidats (titulaires d'un BAC antérieur à 2025, d'un Bac de 2025 ou 2026 ayant plus de 28 ans et aux travailleurs).*

V. DATE DE DEPOT DES DOSSIERS ET DE COMPOSITION

La réception des dossiers se fera en ligne du **19 Juillet au 19 Août 2026** sur la plateforme **Campusfaso**.

Date de composition du test écrit : **Vendredi 4 Septembre 2026**

Date de l'entretien : **Jeudi 10 Septembre 2026**

Date de publication des résultats définitifs : **Lundi 14 Septembre 2026**

Paiement d'au moins **151 500 F CFA** des frais de formation pour les titulaires du baccalauréat antérieur à 2025 et les travailleurs : **du 03 septembre au 28 octobre 2026 ;**

Début des cours : **1^{er} octobre 2026**

Le reliquat des frais de formation devra être payé **au plus tard le 31 mars 2027**.

Pour de plus amples informations, contacter le chef du département de Géologie au +226 64 80 11 83 ou au +226 62 32 44 88.




Pr T. Didier ZOUNGRANA
Professeur Titulaire en Economie